

ISS ET INTERVENTIONS EN SANTÉ :

Mise en œuvre et évaluation

La réduction des Inégalités Sociales de Santé (ISS) est un enjeu central de santé publique inscrit dans la « Stratégie Nationale de Santé » et figurant dans les priorités des Agences Régionales de Santé. Contrairement à ce qu'elles pourraient laisser à priori paraître, les interventions en santé (soin, prévention, promotion de la santé) peuvent améliorer la santé « en moyenne », tout en contribuant à aggraver les ISS. Les nombreuses actions locales des intervenants de terrain constituent une expérience riche d'enseignement à tirer malheureusement peu décrite, évaluée ou transférée, qui servirait à mieux travailler sur cet enjeu de réduction des ISS.



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES :

Permettre aux porteurs de projet en santé d'acquérir les outils dans le but d'adapter leurs interventions en fonction de leur impact sur les Déterminants Sociaux de la Santé (DSS) et les Inégalités Sociales de Santé (ISS)

DÉROULEMENT / PROGRAMME :

- Cette formation-action s'articule autour de l'étude de projets et /ou d'intervention de prévention/promotion de la santé
- À travers des échanges et des débats, il s'agit de faire émerger un consensus et des constats partagés concernant les impacts potentiels des projets sur les Inégalités Sociales de Santé (ISS) et les Déterminants Sociaux de la Santé (DSS).
- Le formation-action se déroule par phase, partant d'une description fine de l'intervention en passant par l'analyse des Déterminants Sociaux de la Santé impactés, l'émergence des constats partagés, des pistes d'évolution et d'adaptation pour terminer sur une réflexion sur la prise en compte des ISS lors de l'évaluation.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



LIEU ET DATES :

Rendez-vous sur la page web de la formation concernée :

[Fiche formation web](#)



INSCRIPTION :

Pour vous inscrire à cette formation, remplissez le formulaire accessible grâce au bouton ci-dessous :

[S'inscrire](#)

MÉTHODOLOGIE :

- Formation en présentiel
- Alternance de méthodes et de techniques pédagogiques privilégiant l'interactivité au sein du groupe (mises en situation, études de cas...)

INTERVENANTS :

Deux membres de la plateforme Aapriss, professionnels ou chercheurs en santé publique, épidémiologie

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- **En amont de la formation** : Questionnaire de recueil des attentes et Quiz T0 (état des connaissances) ;
- **Pendant la formation** : Observation des activités mises en place, des travaux de groupes, synthèse de fin de journée
- **En fin de formation** : Quiz T1 (état des connaissances) pour évaluer les acquis de la formation ; questionnaire de satisfaction ;
- **En post-formation à distance (6 mois)** : Questionnaire d'évaluation du transfert des acquis en milieu professionnel

CONTACT :

Service Formation :
05 61 77 87 11 - formation@ireps-occitanie.fr

Référente Handicap :
Michèle Olivan / 05 61 77 87 11

CARACTÉRISTIQUES :

€ PRIX :

Les frais pédagogiques des formations du Drapp sont entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge des participant.e.s.

🕒 DURÉE :

2 jours (14h)

👤 PUBLIC CONCERNÉ :

Tout public

🔗 PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation introductive : « Les inégalités sociales de santé : entre concepts et réalités »